

**LANCEMENT OFFICIEL DE  
LA FONDATION PARTENARIALE INNOVASOL  
LE 16 JUIN 2011  
A L'HOTEL DE REGION DE BORDEAUX**



**Redonnons au sol sa valeur**

CONTACT PRESSE  
Anne-Sophie MOULINIER  
05 59 30 81 16 / 06 12 84 54 98  
annesophie.moulinier@apesa.fr

*La Fondation Partenariale InnovaSol a été fondée par*



## SOMMAIRE

Introduction : le mot du Président.....	p 3
I. Préambule.....	p 4
II. Objet et missions de la Fondation.....	p 4
III. La gouvernance.....	p 5
IV. Les travaux de la fondation.....	p 6
V. Pourquoi une fondation partenariale.....	p 7
VI. Les fondateurs.....	p 7
VII. Contacts.....	p 8
Annexe 1 : discours d'inauguration R.Pentel.....	p 9
Annexe 2 : discours d'inauguration P.Brun.....	p 11

## Introduction : le mot du Président



Le 2 décembre 2010, le Bulletin Officiel du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a publié l'arrêté de création de la **Fondation Partenariale InnovaSol**.

Ce projet de longue haleine a pu voir le jour grâce à une forte implication de ses membres fondateurs : **L'Université Bordeaux 3, le Conseil régional d'Aquitaine, Total, SNCF, EDF et GDF SUEZ**.

Les objectifs et les moyens que nous nous sommes donnés vont permettre aux industriels et aux chercheurs de mieux dialoguer pour mettre en place des outils indispensables à la bonne gestion des sols pollués.

**Les objectifs d'InnovaSol sont de regrouper les chercheurs et les grands opérateurs et de mettre à disposition des membres fondateurs et maîtres d'ouvrage des moyens de recherche dédiés à la problématique des sols pollués.** Notamment en développant des outils d'aide à la décision pour choisir dans les meilleures conditions possibles les techniques de dépollution adaptées (grilles de critères, capteurs, etc...) : faciliter les choix, fiabiliser les décisions, mais aussi en proposant des solutions innovantes en matière de gestion des sols pollués.

En termes de moyens, l'Université Bordeaux 3 s'implique directement au travers de l'EGID et chaque membre fondateur apporte sa contribution financière pour un montant global d'1,5 millions d'euros, le Conseil Régional d'Aquitaine étant un des plus gros contributeurs.

Des collaborations sont prévues avec l'Université Bordeaux 1. InnovaSol espère également le soutien de l'ADEME et de l'ANR pour l'accompagner dans son programme d'actions pluri-annuel : 5 projets de recherche ont déjà été identifiés.

A terme nous espérons faire évoluer, dans la concertation, les pratiques chez les prestataires et devenir un interlocuteur reconnu dans le débat autour des sols pollués et de leur gestion.

**Robert PENTEL, Président de la Fondation InnovaSol**

## I. Préambule :

L'idée naît fin 2007 sur la base d'un double constat exprimé par des maîtres d'ouvrage en matière de gestion des sols pollués :

- difficile de mettre en place des collaborations avec les chercheurs qui soient dimensionnées pour répondre aux besoins
- déficit de structuration du retour d'expérience

Une première réunion tenue à l'été 2008 jette les premières bases d'une organisation pour répondre à ce vrai besoin

Six membres fondateurs sont à l'initiative de la création : l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, le Conseil Régional d'Aquitaine, Total, la SNCF, EDF et GDF SUEZ.

InnovaSol a vu le jour officiellement le 2 décembre 2010 par parution au BO de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## II. Objet et missions de la Fondation :

- Une action tournée vers l'innovation et la coopération

La **Fondation InnovaSol** concourt à l'**innovation** en matière de **gestion de sites et sols pollués** en menant un **programme de recherche** et en favorisant les **échanges d'expériences** entre **secteur public et privé**.

InnovaSol a pour vocation de favoriser les échanges entre le monde de la recherche et l'industrie en proposant des outils et des moyens dédiés à la dépollution des sols pour les membres fondateurs et les maîtres d'ouvrage. Expérience unique en région bordelaise, cette fondation partenariale fait partie des premières en France

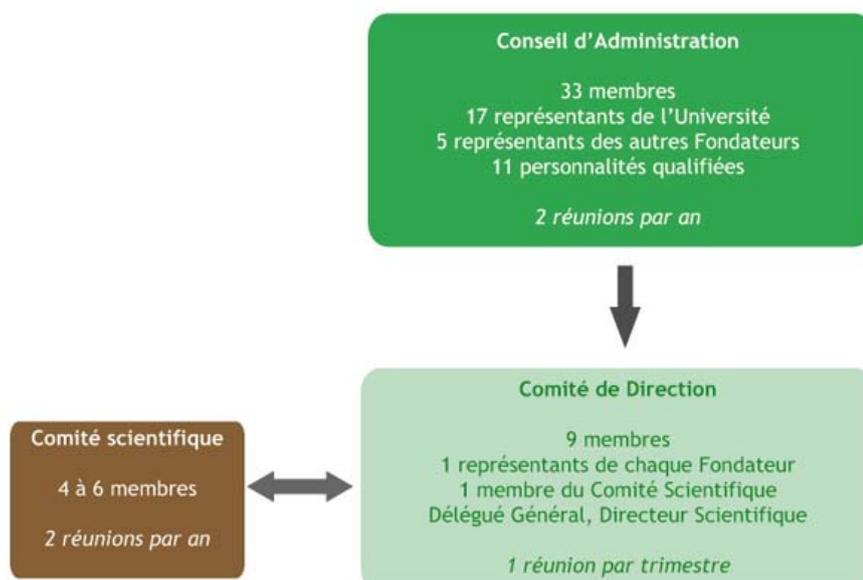
La Fondation a pour objet la mise en œuvre de toutes actions concourant à l'innovation en matière de gestion des sites et sols pollués, notamment en ce qui concerne la fiabilisation des processus de prise de décision.

- Dans ce contexte, la Fondation devra notamment réaliser un Programme, d'une durée initiale de cinq ans, à savoir :

- réaliser un programme de recherche orienté vers le développement d'outils et méthodes permettant de gagner en fiabilité et en robustesse dans l'analyse et la prise de décision en matière de caractérisation des sols, de choix des techniques de dépollution et des mesures de gestion,
- augmenter le volume de connaissances dans le secteur de la gestion des sites et sols pollués,
- structurer un retour d'expérience destiné aux maîtres d'ouvrages, en donnant notamment accès à l'expertise scientifique,
- favoriser les échanges d'expérience et de compétences entre secteur public et secteur privé,
- participer aux groupes de travail nationaux du domaine,
- publier et communiquer sur les Résultats des Travaux de la Fondation,
- organiser des manifestations telles que colloques, journées d'information, salons, débats,...
- développer des réseaux de coopération nationaux et internationaux.

### III. La gouvernance :

La Fondation est une structure à Conseil d'Administration ; celui-ci est composé de représentants des membres fondateurs et pour un tiers de Personnalités Qualifiées qui sont nommées pour leurs compétences dans le domaine des sites et sols pollués.



#### IV. Les travaux de la fondation :

Les travaux de la Fondation sont structurés suivant un **Programme d'Actions Pluriannuel** de 5 ans décliné en 3 volets :

- Recherche développement,
- Veille et retour d'expérience,
- Communication

Dans le **volet Recherche & Développement**, il s'agira d'apporter un soutien scientifique fort aux problématiques industrielles dans le domaine des sols pollués. Notre objectif sera de maîtriser la mobilité des polluants dans des milieux hétérogènes, de mieux caractériser leurs impacts pour améliorer l'efficacité des traitements.

Concrètement, nous allons développer 5 projets :

- Projet 1 - Caractérisation in situ des sols et des eaux
- Projet 2 - Lixiviation et immobilisation
- Projet 3 - Traitement de polluants en phase organique
- Projet 4 - Ecotoxicologie
- Projet 5 - Maîtrise des risques et optimisation des coûts

Le volet « **veille et retour d'expérience** » viendra compléter le volet scientifique, dont la veille sera réalisée au travers des projets.

L'activité de veille s'intéressera spécifiquement au retour d'expériences d'opérations réelles (diagnostics ou dépollution) qui pourront émaner soit des membres fondateurs, soit d'une activité de veille menée au travers des publications, des revues professionnelles et des actes de colloques et manifestations.

**Communiquer** sur les résultats de ses travaux est un objectif majeur d'InnovaSol et une composante intrinsèque d'une structure de Fondation.

La valorisation scientifique des résultats utilisera les voies classiquement utilisées dans ce domaine :

- Publication dans des revues à comité de lecture,
- Présentations dans des colloques
- Thèses

Une journée technique annuelle sera organisée à partir de la deuxième année. Chaque journée s'intéressera à un thème en relation avec les travaux de la Fondation avec l'objectif de restituer des résultats et d'ouvrir le débat vers l'extérieur.

La Fondation s'exprimera sur les différents sujets liés à la gestion des sols pollués, notamment au travers d'article la forme d'articles publiés dans les revues professionnelles, ainsi que sur son site internet.

Enfin, elle s'attachera au travers de ses membres à être présente dans les groupes de réflexion et les réseaux nationaux et européens travaillant sur le sujet.



## V. Pourquoi une fondation partenariale :

La forme juridique de la fondation partenariale a été adoptée car elle permet l'association de maîtres d'ouvrages privés et publics (collectivités)

<p><b>Fondation Universitaire</b> Organisme fondateur : EPSCP Pas de personnalité morale Fonds essentiellement dédié au sponsoring des actions de l'établissement</p>
<p><b>Fondation d'Entreprise</b> Organisme fondateur : Sociétés civiles ou commerciales, EPIC, Coopératives mutuelles Personnalité morale Fonds dédié au financement d'un Plan d'Actions Pluriannuel de 5 ans Financement : PAP + subventions + rétribution services + revenu dotation</p>
<p><b>Fondation Partenariale</b> Organisme fondateur : EPSCP + fondateurs type FE + collectivités Personnalité morale Fonds dédié au financement d'un Plan d'Actions Pluriannuel de 5 ans Financement : idem FE + générosité publique + dons + legs</p>

## VI. Les fondateurs :



« Depuis plusieurs années, la Région Aquitaine a participé à la structuration de la recherche sur la thématique des sols pollués et a favorisé ainsi l'émergence d'une communauté de chercheurs autour de ce sujet. Cette initiative a conduit notamment à la création de la Fondation Partenariale InnovaSol dans laquelle la collectivité s'est impliquée en qualité de membre fondateur. En effet, InnovaSol permettra non seulement de découvrir des solutions innovantes de dépollution mais également de constituer un pôle de ressources pour diffuser les résultats et échanger sur les pratiques. » *Alain Rousset pour la Région Aquitaine*



« GDF SUEZ s'est associé d'une manière proactive depuis le début aux partenaires du projet pour que ce dossier de longue haleine aboutisse. La forte implication du groupe dans le montage du projet et ma longue expérience de Conseiller aux Affaires Environnementales dans le domaine d'action de la fondation m'ont conduit à en devenir le Président. » *Robert PENTEL pour GDF SUEZ*



"La Fondation partenariale InnovaSol est l'aboutissement d'un projet vieux de quatre ans. Elle est complémentaire à la Fondation Bordeaux Université puisqu'elle présente la particularité d'être d'un projet ciblé, ainsi les entreprises concernées (SNCF, Total, EDF, GDF-Suez) souhaitent légitimement contrôler la destination précise des fonds tournés vers la recherche sur les sols pollués. Cette fondation pilotée par Bordeaux 3 repose aussi sur une étroite collaboration avec des laboratoires de recherche de l'Université de Bordeaux 1, preuve de l'attachement de Bordeaux 3 à des coopérations scientifiques sur le site bordelais. InnovaSol permet de s'engager dans une recherche avec des partenaires privés et publics sur la base d'un programme d'une durée initiale de 5 ans, permettant ainsi la nécessaire visibilité à moyen terme de la recherche. Ce partenariat public / privé, fonctionnera selon un mode collaboratif innovant et avantageux pour l'université puisque la propriété industrielle des travaux appartiendra à la fondation elle-même." *Patrice BRUN pour l'université Bordeaux 3*



*"La SNCF a souhaité s'impliquer dans InnovaSol afin de redynamiser un secteur où les innovations et découvertes répondent rarement aux besoins des industriels. Cet engagement est par ailleurs en adéquation avec les valeurs d'Ecomobilité portées par l'entreprise.» Etienne SERRE pour la SNCF*



*« Les politiques de gestion des passifs environnementaux restent, pour l'essentiel, définies en l'absence de règles communautaires. Un industriel doit s'attacher à préserver les aménités naturelles et contrôler les risques dans le respect d'objectifs crédibles et pérennes ! Une caractérisation indépendante et consensuelle des atouts des techniques utilisables présente alors un réel intérêt opérationnel: cela constitue la mission d'InnovaSol! » Yves LE-CORFEC pour EDF*



*« InnovaSol apporte un support scientifique de très haut niveau aux programmes de recherches soutenus en interne chez TOTAL pour savoir appréhender et traiter les questions de caractérisation et de traitement de pollution des sols et des eaux souterraines. Cette plateforme prolonge les moyens techniques et scientifiques développés par Total et permet d'optimiser l'acquisition de connaissance en répartissant les tâches entre les équipes universitaires et les équipes de Total.» Frédéric PERIE pour TOTAL*

## VII. Contacts

### Fondation Partenariale InnovaSol

1 allée F. Daquin - 33607 Pessac Cedex France

**Président :** Robert PENTEL

r.pentel@innovasol.org

**Délégué Général :** Jean-Louis CRABOS

jl.crabos@innovasol.org

**Directeur Scientifique :** Olivier ATTEIA

o.atteia@innovasol.org

[www.innovasol.org](http://www.innovasol.org)

CONTACT PRESSE

Anne-Sophie MOULINIER

05 59 30 81 16 / 06 12 84 54 98

annesophie.moulinier@apesa.fr



Redonnons au sol sa valeur

Monsieur le Député et Président de Région,  
Monsieur le Président de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3,  
Mesdames, Messieurs

C'est avec un grand plaisir et une grande fierté que je vais évoquer ici dans cette magnifique salle du Conseil Régional, notre **toute nouvelle Fondation InnovaSol**. Et c'est aussi un grand honneur de le faire en compagnie du Député et Président du Conseil Régional d'Aquitaine **Alain ROUSSET** et du Président de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 **Patrice BRUN**.

**Deux ans et demi**, voilà le temps qu'il a fallu pour mener à bien la création de cette Fondation InnovaSol. Tout dépend bien sûr où se place l'origine.

Pour ma part, j'ai encore le souvenir, lors d'une journée technique Sites et Sols Pollués du ministère de l'Environnement en avril 2008, d'une tape amicale sur mon épaule, de Jean-Louis CRABOS, Directeur adjoint de l'APESA et maintenant aussi notre Délégué Général de la Fondation, me disant : que penseriez-vous, M. PENTEL, **d'une chaire industrielle et scientifique sur les Sites et Sols Pollués** regroupant des Industriels Maîtres d'Ouvrages autour de **préoccupations qui leur sont communes**, comme par exemple : comment **gérer au mieux le risque environnemental** porté par des sites industriels, ou bien, **quelle meilleure solution retenir** parmi toutes celles proposées dans tel ou tel contexte, dans un souci de développement durable? Ces préoccupations sont nombreuses et variées.

Et c'était parti. Mais alors, bien sûr, que d'obstacles, de difficultés et de péripéties sur le chemin de cette création !

Il a d'abord fallu, évidemment, **préciser les motivations** et définir au mieux **les objectifs**. Il a fallu constituer le **noyau de fondateurs**, vaincre les **résistances**, obtenir les **engagements** sur les financements : et comme vous l'imaginez peut-être, pour des groupes industriels qui ont des Chiffres d'Affaires annuels de plusieurs dizaines de milliards d'Euros, mobiliser quelques dizaines de K€ par an dans une Fondation partenariale à des fins de recherche, pas évident et cela peut se révéler « galère »... !

Ensuite ce fut **la mise au point des statuts** : quelle type de fondation, comment constituer le Conseil d'Administration, quelle gouvernance etc....

**Revenons sur les motivations premières** des industriels Maître d'Ouvrages : en premier lieu un besoin **d'outils d'aide à la décision** lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre un plan de gestion pour un site, ensuite **pouvoir compter sur des moyens de recherche** pour élaborer ces outils, enfin le besoin aussi de **porter et conforter le message** des industriels maître d'ouvrage vis-à-vis de l'évolution des réglementations et des techniques.

**Autour de ces motivations, les objectifs se sont ensuite dessinés** : structurer le **retour d'expérience**, proposer des **solutions innovantes** en matière de gestion de sites pollués, définir, conduire et mener à son terme un **programme d'action pluriannuel** prévu sur 5 ans. **Olivier Atteia**, Professeur à l'EGID, Université Bordeaux 3, a très largement contribué à la détermination de ces objectifs, construisant ainsi un plan d'action né de l'analyse et de la convergence des besoins et des motivations exprimés par les Maîtres d'Ouvrages.

**Les bases étaient donc définies** : mais quels acteurs pour construire sur ces bases ? Au début, nous étions assez nombreux, puis la crise passant, il y eut des défections. Restèrent cependant des industriels majeurs que sont EDF, GDF SUEZ, SNCF et TOTAL, mais aussi et **je dirais surtout le Conseil Régional d'Aquitaine** et **l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3** : ces soutiens ont été déterminants dans la



réussite du projet, et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier très vivement ces organismes pour leur implication et leur confiance.

**2 décembre 2010** : toutes les conditions sont réunies, et par arrêté publié au Bulletin Officiel du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Fondation est créée. Les statuts prévoient la possibilité d'élargir le tour de table, et bien sur, **nous restons tout à fait prêts**, dans les deux années qui viennent, à **accueillir bien volontiers d'autres membres** au sein de la Fondation.

Je ne vais pas m'attarder sur l'organisation et le plan d'action de la Fondation : Jean-Louis CRABOS et Olivier ATTEIA, qui est maintenant son Directeur Scientifique, vont vous les décrire plus amplement par la suite.

Je souhaite pourtant insister sur le **choix de Fondation Partenariale** qui a été retenue, organisation qui **renforce les liens entre le monde industriel et le monde universitaire**, entre secteur privé et secteur public, entre les Fondateurs Maîtres d'Ouvrages et les Universités de Bordeaux. Bordeaux 3 est un acteur important du Conseil d'Administration et met à disposition des locaux, Bordeaux 1 met à disposition laboratoires et moyens de recherche. Par ailleurs, ce type de Fondation permet à des Collectivités, régionales ou départementales, d'y participer, ce qui est donc le cas, je le répète, pour le Conseil Régional d'Aquitaine. C'est une des **tout première Fondation** de ce type en France, et la **première en Région Aquitaine**.

Voilà donc ce qui me paraissait important d'évoquer à propos de cette **toute jeune Fondation InnovaSol**. Elle apparaît comme un nouvel acteur dans le paysage **national** des sites et sols pollués, un acteur non seulement à ancrage régional **mais aussi et principalement à vocation nationale**, et dont j'ai l'honneur et la fierté d'avoir été élu Président. Je ferais bien sur tout mon possible pour être digne de cette confiance.

Nous ferons aussi en sorte que **InnovaSol participe donc le plus complètement possible au débat national** autour de la politique des sites et sols pollués et aussi éventuellement de celle des déchets : je fais déjà appel aux représentants de l'Administration pour qu'ils pensent à la Fondation pour participer aux différents groupes de travail mis en place ou à venir : **nous y sommes d'ors et déjà candidats**. Cela sera une occasion aussi pour maintenir le dialogue avec les prestataires et les entreprises du secteur avec qui **nous voulons progresser ensemble**.

Notre après-midi de lancement d'InnovaSol comporte une table ronde sur le thème « la gestion et la maîtrise des risques sites et sols pollués dans les projets d'aménagement urbains ». C'est **finale**ment le **cœur du sujet** : toutes les préoccupations des industriels Maîtres d'Ouvrages qui libèrent des sites **doivent rejoindre** celles des aménageurs, qui sont d'ailleurs souvent des collectivités, pour que les projets se développent de la meilleure façon possible, pour le bénéfice de tous les acteurs, et dans le souci constant d'un développement durable.

**Mon souhait le plus vif est que la Fondation InnovaSol y contribue pleinement et le plus possible.**

Merci de votre attention et bonne chance à tous les acteurs de la Fondation !

Robert PENTEL  
Président Fondation InnovaSol

M. le Président du Conseil Régional d'Aquitaine,  
M. le Président de la Fondation partenariale,  
Mesdames, Messieurs, chers collègues,

C'est pour moi un véritable plaisir de prendre la parole en ce moment qui voit l'aboutissement d'un projet vieux de quatre ans. Quatre années semées d'embûches juridiques et d'obstacles réglementaires.

Mais le jeu en valait la chandelle, comme l'affirme le dicton populaire. Cette fondation, partenariale ne s'inscrit pas contre la fondation universitaire née en 2009, mais en complément : il s'agit d'un projet ciblé et les entreprises concernées (SNCF, Total, EDF, GDF-Suez) souhaitent légitimement contrôler la destination précise des fonds tournés vers la recherche sur les sols pollués.

Certes, cette fondation est pilotée par l'université Bordeaux 3 par l'intermédiaire de sa composante EGID, mais elle associe également des laboratoires de recherche de l'université Bordeaux 1 (EPOC = Environnements et Paléoenvironnements océaniques et continentaux ; LPTC = Laboratoire de Physico et Toxicochimie de l'Environnement ; I2M = Institut de Mécanique et d'Ingénierie). Cette association prouve l'attachement de Bordeaux 3 à des coopérations scientifiques sur le site de Bordeaux, coopérations qui n'ont évidemment pas besoin de la création d'un « machin » au sens gaullien du terme pour voir le jour et se développer.

Cette fondation permet de s'engager dans une recherche avec les partenaires privés et publics cités plus haut, mais aussi avec de grands organismes intéressés par la démarche de recherche dans la dépollution des sols de sites industriels, comme par exemple l'ADEME. De plus, un engagement des partenaires sur cinq ans est une excellente chose pour la recherche qui, on ne le dira jamais assez, a besoin de visibilité à moyen terme.

Ce partenariat public / privé, largement soutenu par le Conseil Régional d'Aquitaine, qui est le principal financeur de l'opération, fonctionnera selon un mode collaboratif innovant et avantageux pour l'université puisque la propriété industrielle des travaux appartiendra à la fondation elle-même.

Lorsque l'on voit le désengagement de l'État dans la recherche publique, État qui se sent obligé pour la soutenir de vendre des parts d'entreprises privées (l'EDF pour créer l'Agence Nationale de la Recherche) ou de faire appel à l'emprunt (pour les Investissements d'Avenir), la fondation partenariale est la solution permettant ici et maintenant de développer la recherche. Et c'est la raison pour laquelle elle a été validée par toutes les instances de l'université, qui ont vu dans ce projet l'affirmation d'une politique universitaire audacieuse.

Il me reste à remercier tous les protagonistes de l'opération : les entreprises, tout d'abord, SNCF, Total, EDF, GDF-Suez ; le Conseil Régional d'Aquitaine qui n'a pas ménagé ses soutiens et, dans notre communauté universitaire, le professeur Olivier Atteia, qui a fait preuve de patience, de ténacité et de compétence pour mener à bien un dossier qui prit parfois des allures de courses de haies.

Patrice BRUN  
Président de l'Université Bordeaux 3